



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020-056

Objet :

**Mise à jour du tableau des effectifs
au 1^{er} juillet 2020.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la Gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Étaient présents : Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR à 18h35 – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Myriam FONS – Marie-Noëlle FIAULT – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Serge FALZON – Christine DEBEAUCE – Thierry PAULEAT – Annie FARRET – David AUSILIA – Christelle CANO – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX – Clément SABOURAUD

Pouvoirs : M. Dominique RAYNARD à Philippe LASSALVY

Absents : Mme Sophie HASSAINE.

Convocation du 25 mai 2020

Mme Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la modification du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2020 comme suit, compte tenu de l'avis favorable du Comité Technique réuni en session le 28 février 2020 :

Suppression de postes

Administratif

- 1 Attaché Principal
- 1 Attaché
- 1 Rédacteur
- 1 Adjoint administratif
- 1 Adjoint administratif (28/35^{ième})

Technique

- 2 Technicien Principal 2^{ième} classe
- 1 Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe
- 7 Adjoint technique Principal 2^{ième} classe
- 5 Adjoint technique
- 2 Adjoint Technique Principal 2^{ième} classe 32/35^{ième}
- 2 Adjoint 32/35^{ième}

Médico-Social

- 1 Auxiliaire de soins Principal 2^{ième} classe

Police Municipale

- 1 Brigadier-Chef Principal
- 1 Gardien Brigadier

Culturelle

- 1 Assistant conservation Principal 2^{ième} classe

Animation

- 1 Animateur Principal 2^{ième} classe
- 3 Adjoint d'Animation 17,5/35h

Après avoir entendu l'exposé de son Président et en avoir délibéré, le conseil par **28 voix POUR (unanimité)**

➤ **SUPPRIME** les postes cités ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Jean-François SOTO

